

DPC - Développement Professionnel Continu : Inscription programme Automne 2019
 Pour vous inscrire à une session de DPC, vous devez faire une **double inscription** :
 - par **courrier postal dès maintenant** (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de caution de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins),
 - **en ligne** : sur le site www.mondpc.fr **mais nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'ANDPC.**

Je soussigné(e).....
 Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....
 Adresse professionnelle complète.....
 Numéro de téléphone (obligatoire)
 Numéro de Portable.....
 e-mail :
 Numéro ADELI.....

Cocher
 votre
 choix :

déclare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :

Module n°39 : **Le bilan de la voix dans la pratique orthophonique.**
 Lundi 21 Octobre de 9h à 17h30 et Mardi 22 Octobre 2019 de 9h à 17h30
 Formateur : **Benoît AMY DE LA BRETEQUE**, Phoniatre. (Réf. de l'action DPC : 18171900039 - Session 1)

Choix du
 module 39

Module n°40 : **L'orthophoniste et l'enfant agité : repérage d'un TDA/H et orientation.**
 Lundi 21 Octobre de 9h à 17h30 et Mardi 22 Octobre 2019 de 9h à 17h30
 Formateur : **Jean CHAMBRY**, Pédopsychiatre. (Réf. de l'action DPC : 18171900040 - Session 1)

Choix du
 module 40 :

Module n°41 : **L'Intervention orthophonique auprès des patients atteints de pathologies neurodégénératives : Aphasie Primaire Progressive, Maladie d'Alzheimer, Parkinson, SEP.**
 Lundi 21 Octobre de 9h à 17h30 et Mardi 22 Octobre 2019 de 9h à 17h30
 Formateur : **Sophie CHOMEL**, Orthophoniste et Neuropsychologue. (Réf. de l'action DPC : 18171900041 - Session 1)

Choix du
 module 41 :

Module n°10 : **Les troubles transitoires et les troubles sévères du langage oral : interventions et projet thérapeutique.**
 Lundi 21 Octobre de 9h à 17h30 et Mardi 22 Octobre 2019 de 9h à 17h30 **NOUVEAU THEME**
 Formateur : **Monique TOUZIN**, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900010 - Session 2)

Choix du
 module 10 :

Module n°43 : **Agir dès le plus jeune âge auprès de l'enfant avec trouble du spectre autistique : Comment repérer et contribuer au diagnostic de l'enfant présentant un TSA en tant qu'orthophoniste.**
 Lundi 21 Octobre de 9h à 17h30 et Mardi 22 Octobre 2019 de 9h à 17h30
 Formateur : **Nicole DENNI KRICHEL**, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900043 - Session 1)

Choix du
 module 43 :

Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour le stage de votre choix.

Les enveloppes DPC et FIF-PL pour l'année 2019 sont les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

> pour l'ANDPC un forfait de **851,90 € par orthophoniste**, qui se décompose de la manière suivante :
431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,
 et **420€ pour l'ODPC** (l'organisme de formation) que vous choisirez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à **un seul module par an** sur le site www.mondpc.fr. (Référence de l'organisme AEPVLC : 1817).

Nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'ANDPC, www.mondpc.fr

> pour le **FIF-PL**, un remboursement de **150 euros par jour de stage** (soit **300€** de remboursement sur les **420€** facturés par l'AEPVLC) avec 6 jours par an, **somme limitée à 900 euros par an et par professionnel.**

Toutes nos formations sont agréées par le FIF-PL pour 2019.

Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors du module de votre choix :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.
- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

Je m'engage à suivre l'intégralité des 2 jours de stage au NOVOTEL -18/20 Rue Emile BAUDOT - 91120 -Palaiseau.

Fait à _____ Le _____ Signature **faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».**